

TÉLÉFORMATION ET ATELIERS PRATIQUES EN PRÉSENTIEL

NÉVROSE, PSYCHOSE, PERVERSION QUAND ELLES S'INVITENT EN MÉDIATION



LE JEUDI 23/04/2020
DE 13:30 À 16:30



LE JEUDI 18/06/2020
OU LE SAMEDI 20/06/2020
DE 13:30 À 16:30



AVENUE SCHALLER 54
1160 AUDERGHEM



AVEC
FLORENCE VAN DE PUTTE, AVOCATE ET MÉDIATRICE SYSTÉMICIENNE
SANDRINE RASTELLI, PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

➤ INTÉRÊT POUR LE MÉDIATEUR OU L'INTERVENANT

Au cours d'une médiation ou d'une intervention en règlement de conflit, le processus peut être mis à mal lorsqu'il se confronte à des structures de personnalités rigides qui maintiennent ou retrouvent leur équilibre en mobilisant des défenses paranoïdes ou narcissiques.

Il est nécessaire pour le médiateur ou pour l'intervenant de bien cerner quels sont les éléments de personnalité qui lors de l'intervention facilitent ou conflictualisent le processus ; les personnes fonctionnent-elles en régime narcissique ou objectal (donc dans l'altérité), sont-elles dans un registre névrotique, borderline, psychotique ?

Que peuvent-elles mobiliser pour faire face et si possible dépasser la crise actuelle ?

➤ PROGRAMME ET MÉTHODE DE TRAVAIL



[JEUDI 23 AVRIL 2020 DE 13H30 À 16H](#)

Le premier temps de la formation sera l'occasion d'aborder les trois types de personnalités (névrose, psychose et perversion) et d'entrevoir les pistes qui s'offrent au médiateur pour circonscrire les limites de son intervention.

Un cadre théorique sera proposé qui permettra de mieux saisir les différentes pathologies.

S'en suivra une discussion avec les participants, via les outils de la visioconférence, questions écrites via le chat et tour de parole et témoignages.

Les participants recevront ensuite des références bibliographiques et liens pour préparer le second temps de la formation.

LIEU : WWW.ZOOM.US VIA LE LIEN COMMUNIQUÉ PAR TRIALOGUES DÈS
L'INSCRIPTION



[LE JEUDI 18 JUIN 2020 OU LE SAMEDI 20 JUIN 2020 DE 13H30 À 16H30](#)

Le second temps de la formation sera l'occasion d'éprouver la théorie dans le cadre d'ateliers pratiques en présentiel.

Des situations amenées par les participants ou par l'équipe de Trialogues seront mises en scène avec les techniques empruntées au psychodrame, qui permettront aux participants d'éprouver les questions et difficultés liées aux trois types de personnalités décrites.

LIEU : CHÂTEAU DE LA SOLITUDE, AVENUE SCHALLER, 54 À 1160 BRUXELLES.

PARKING GRATUIT ET ACCESSIBLE.

➤ PUBLIC VISÉ

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 24 maximum

PARTICIPANTS PRESENTIS : le groupe de formation qualifiante G6 (gratuit et obligatoire), le G7 (gratuit, silencieux et facultatif), tout intervenant en gestion de conflits, médiateurs, futurs médiateurs en toute discipline, avocats, magistrats, intervenants sociaux, psychologues et toute personne intéressée par le thème ;

➤ ANIMATION

SANDRINE RASTELLI exerce depuis une vingtaine d'années comme psychologue clinicienne. Elle a occupé des fonctions d'experts pour la Justice, d'assistante-universitaire en relation avec la souffrance sociale, de thérapeute en alcoologie et en psychiatrie générale. Elle fait partie de l'équipe de direction de l'ASBL « La Traversière » en qualité de responsable thérapeutique et veille à l'organisation du travail pour qu'il reste en lien avec les objectifs de soins.

FLORENCE VAN DE PUTTE, présidente et cofondatrice de l'ASBL TRIALOGUES, médiatrice systémicienne agréée en familial, civil et entreprise depuis 1998, formatrice. En 2009, elle range définitivement sa toge et reste avocate au barreau de Bruxelles pour défendre les valeurs des modes amiables de résolution de conflits. Convaincue par la richesse des regards croisés sur les situations conflictuelles, elle travaille essentiellement en co-intervention interdisciplinaire en entreprise et pour les particuliers ;

➤ PRIX

20 € pour le webinaire du 24 avril 2020. (Ou 30€ en combiné avec le module 1 consacré aux troubles de l'attachement)

45 € l'après-midi de mise en pratique comprenant le matériel et la pause-café

A verser sur le compte TRIALOGUES BE88 3101 9180 3341

Communication : « Nom, prénom, MOD2 ».

➤ INSCRIPTION

En ligne sur le site <http://www.trialogues.be> – Rubrique « Formation Continue »

Seul le paiement vaut inscription, dans la limite des places disponibles

RENSEIGNEMENTS ET CONTACT ADMINISTRATIF : info@trialogues.be

AGRÉMENT PAR LA COMMISSION FÉDÉRALE DE MÉDIATION

ATTESTATION DÉLIVRÉE POUR LA FORMATION DES AVOCATS ET DES MÉDIATEURS AGRÉÉS

| |
|--|
| <p>CETTE FORMATION EST ÉGALEMENT ASSURÉE À LA CARTE À PARTIR DE 12 PARTICIPANTS (CONTACTEZ INFO@TRIALOGUES.BE)</p> |
|--|

➤ CONDITIONS GÉNÉRALES DE PAIEMENT

L'inscription à une formation continue de Trialogues est un engagement ferme du participant d'assister à l'intégralité du programme, pour recevoir l'attestation à la fin de la formation.

S'il ne peut participer qu'à une partie du programme, il voudra bien prévenir, suffisamment tôt, l'organisateur.

Le paiement sera effectué par virement en faveur de Trialogues ASBL auprès de la banque ING

BE88 3101 9180 3341.

La réception du paiement vaut inscription définitive.

Une facture pour acquit sera délivrée à la réception du paiement.

Trialogues ASBL se réserve le droit d'annuler la formation, si le nombre minimum de participants n'est pas atteint. Le montant de l'inscription sera, dès lors, intégralement remboursé aux participants.

Toute annulation moins de 14 jours ouvrables avant le démarrage de la formation ne fera l'objet d'aucun remboursement, sauf circonstances exceptionnelles.